

**Aux représentants des médias**

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**Le canton du Jura et l'Université de Neuchâtel signent une convention de collaboration**

*Neuchâtel, le 23 mars 2012.* **Ce matin au rectorat de l'Université de Neuchâtel, Mme Elisabeth Baume-Schneider, Ministre du Département de la formation, de la culture et des sports (DFCS) de la République et Canton du Jura, et Mme Martine Rahier, Rectrice de l'Université de Neuchâtel (UniNE), ont signé une convention de collaboration visant à renforcer les liens entre l'UniNE et le canton du Jura.**

Le DFCS et l'UniNE, dans le contexte d'une nouvelle gouvernance des hautes écoles en Suisse et le renforcement d'un espace romand de la formation, ont choisi d'intensifier leur collaboration et d'établir des liens institutionnels plus visibles. Il s'agit à la fois de faire bénéficier le système de formation jurassien, en particulier la division lycéenne du Centre jurassien d'enseignement et de formation (CEJEF), des compétences et des réseaux de l'Université de Neuchâtel, et d'initier des projets de collaboration, notamment en matière de travaux de recherche, de prestations de service, de ressources et réseaux scientifiques, de formation continue des enseignants et de ressources en ligne. La convention est conclue pour une durée de deux ans, renouvelable par la suite de manière tacite d'année en année.

Les axes principaux à développer dans la convention sont :

- la participation d'UniNE à des semaines intensives de la division lycéenne, avec aussi le déplacement d'étudiants et d'enseignants jurassiens sur le campus neuchâtelois,
- la délégation d'experts d'UniNE dans le cadre des examens de maturité gymnasiale,
- la participation de professeurs d'UniNE à un cycle de conférences dans le canton du Jura,
- la formation continue des enseignants par l'organisation de cours, séminaires ou journées d'études en commun,
- l'accueil par UniNE d'enseignants jurassiens, sous la forme d'un congé scientifique, pour mener à bien un projet de recherche dans les domaines des lettres et sciences humaines, du droit et des sciences économiques.

En parallèle à cette convention de collaboration, un mandat conjoint, réunissant le DFCS, l'Université de Neuchâtel et le CABI, a été mis sur pied afin de formaliser les collaborations scientifiques existantes.

*Personnes de contact pour le canton du Jura :*

*Elisabeth Baume-Schneider, Ministre en charge du DFCS,*  
[elisabeth.baume-schneider@jura.ch](mailto:elisabeth.baume-schneider@jura.ch), 032 420 54 03

*Olivier Tschopp, Chef du Service de la formation des niveaux secondaire II et tertiaire,*  
[olivier.tschopp@jura.ch](mailto:olivier.tschopp@jura.ch), 079 463 84 32

*Personnes de contact pour l'Université de Neuchâtel :*

*Mme Martine Rahier, Rectrice de l'Université de Neuchâtel, [martine.rahier@unine.ch](mailto:martine.rahier@unine.ch), 032 718 10 20*  
*M. Philippe Terrier, Vice-recteur en charge de l'enseignement de l'Université de Neuchâtel,*  
[philippe.terrier@unine.ch](mailto:philippe.terrier@unine.ch), 032 718 10 24 ou 032 718 18 05